



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue au Centre communautaire, situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0, **à 19 h 30, le jeudi 27 juin 2024** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Dépôt états financiers ;
2. Dépôt rapport de la gestion contractuelle ;
3. Appel d'offres réfection du chemin Filion et Fournel.

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 18 juin 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire **à 19 h 30, le jeudi 27 juin 2024**, en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 18 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juin 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière